

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 AVRIL 2014**

.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*

**PRESENTS** : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Nicole BOILEAU, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Daniel GAUGAIN, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Thierry MONTALIEU

**POUVOIRS** : Mme Géraldine VINCENT à Mme Isabelle FIDALGO, Mme Frédérique de LIGNIÈRES à Mme Nicole BOILEAU, M. Stéphane CHOUIN à M. Dominique THENAULT, Mme Véronique DALLEAU à Mme Stéphanie HARS, Mme Chloé BORYSKO à M. Vincent CALVO, M. Dominique DESSAGNES à Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE à Mme Colette ROUSSEAU

**Secrétaire de Séance** : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 4 avril 2014 et 18 avril 2014 : **22 voix pour et 7 abstentions** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES).

## **1- ADMINISTRATION GENERALE**

Vote favorable à l'unanimité, pour autoriser le Conseil Municipal à ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations auprès des Etablissements publics et des associations (points 1.1, 1.2, 1.3).

### **1.1 Désignation des représentants auprès du Conseil d'administration de l'association « Jeunes Arts Loisirs de La Ferté Saint-Aubin » (AJALFA)**

Le Conseil Municipal décide, **22 voix pour et 7 abstentions** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) de désigner 2 représentants auprès du Conseil d'administration de l'association « Jeunes Arts Loisirs de La Ferté Saint-Aubin » (AJALFA) :

*. Madame Stéphanie HARS et Madame Isabelle FIDALGO*

### **1.2 Désignation des représentants auprès du Conseil d'Administration de l'association pour l'aide et l'accueil des personnes âgées « La Rabolière » et « L'Aubinière » (AAPA)**

Le Conseil Municipal décide, **22 voix pour et 7 abstentions** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) de désigner 3 représentants auprès du Conseil d'Administration de l'association pour l'aide et l'accueil des personnes âgées « La Rabolière » et « L'Aubinière » (AAPA) :

*. Madame Stéphanie AUGENDRE MENARD, Madame Stéphanie HARS, Monsieur René MARMISSOLLE*

### **1.3 Désignation des représentants auprès de la Commission de suivi de site pour l'établissement TDA**

Le Conseil Municipal décide, 22 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) de désigner 1 représentant auprès de la Commission de suivi de site pour l'établissement TDA :

. Monsieur Jean-François KARCZEWSKI

## **2 – FINANCES ET MARCHES PUBLICS**

### **2.1 Vote des taux de fiscalité 2014**

Vote favorable à l'unanimité pour conserver des taux identiques à 2013, soit les taux de fiscalité suivants pour 2014 :

	<b>Taux 2014</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	20,65%
<b>Taxe foncière</b>	38,65%
<b>Taxe foncière sur le non bâti</b>	69,74%

### **2.2 Versement des subventions 2014 aux associations**

Le Conseil Municipal décide, 22 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) d'adopter les subventions 2014 aux associations telles qu'elles sont proposées.

### **2.3 Convention de partenariat financier avec l'association USF Comité Directeur**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier avec l'association USF Comité Directeur.

### **2.4 Convention de partenariat financier avec l'association Amicale du personnel de La Ferté Saint-Aubin**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier avec l'association Amicale du personnel de La Ferté Saint-Aubin.

### **2.5 Convention de partenariat financier avec l'association Harmonie municipale**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention de partenariat financier avec l'association Harmonie municipale.

### **2.6 Convention de partenariat financier avec l'association OGEC (école Sainte-Thérèse)**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer, avec l'association OGEC, la convention fixant les conditions de financement de l'école Sainte Thérèse pour un montant de 31 618,62 €.

### **2.7 Vote de la subvention 2014 au C.C.A.S de La Ferté Saint-Aubin**

Vote favorable à l'unanimité pour attribuer une subvention de 57 600 € au CCAS de La Ferté Saint-Aubin.

### **2.8 Pertes sur créances irrécouvrables –dossier de surendettement**

Vote favorable à l'unanimité pour effacer les dettes pour le débiteur concerné pour un montant total de 1 030,84 € et imputer cette dépense à la nature 6542 « créances éteintes », fonction 01 du budget 2014 de la commune.

### **3- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME**

#### **3.1 Demande d'institution de servitudes d'utilité publique sur le site de la société TDA Armements située route D'ARDON**

Vote favorable à l'unanimité pour émettre un avis favorable à l'instauration de servitudes d'utilité publique sur le site de la société TDA Armements, située route d'Ardon.

#### **3.2 Dépôt d'un recours par la SARL BERBERIS RENOVATION – Désignation d'un avocat**

Vote favorable à l'unanimité pour désigner la société d'avocats FIDAL, et notamment Maître Guillaume COLART avocat, afin de représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

#### **3.3 Déclassement d'une partie de l'avenue Lowendal**

Vote favorable à l'unanimité pour déclasser une partie de l'avenue Lowendal, mettre à disposition de la Communauté de Communes du canton de La Ferté Saint-Aubin la parcelle créée par déclassement du domaine public, ainsi que la parcelle BM 20 et autoriser Madame le Maire à signer les documents à intervenir.

#### **3.4 ZAC du Rothay - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité locale présenté par la SAS CM-CIC AMENAGEMENT FONCIER pour l'année 2013**

Vote favorable à l'unanimité pour approuver le compte-rendu annuel à la collectivité locale pour la ZAC du ROTHAY, présenté par la SNC ATARAXIA, pour l'année 2013, et les prévisions pour 2014.

#### **3.5 ZAC du Rothay – Avenant n° 2 – Prorogation du Traité de Concession pour une durée de 4 ans**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°2 au Traité de Concession conclu avec la Société par Actions Simplifiée CM-CIC AMENAGEMENT FONCIER et visant à proroger le traité pour une durée de 4 ans.

### **4 – ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

#### **4.1 Modification et redéfinition des périmètres scolaires**

Vote favorable à l'unanimité pour intégrer l'impasse des Carrières, voie nouvellement créée, aux périmètres scolaires existants : soit le secteur Chêneries

#### **4.2 Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de l'éducation musicale dans les écoles**

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à solliciter du Conseil Général du Loiret une subvention dans le cadre de l'éducation musicale dans les écoles et à signer tous les documents afférents à cette demande.

## **POINTS COMPLEMENTAIRES A L'ORDRE DU JOUR**

### **A – CULTURE ET MANIFESTATIONS LOCALES**

#### **A.1 PACT – Convention d'application annuelle 2014**

Vote favorable à l'unanimité pour conclure avec la Région Centre la convention 2014 de soutien du Projet Artistique et Culturel du Territoire, et autoriser Madame le Maire à le signer.

#### **A.2 PACT – Convention avec la commune de Marcilly-en-Villette pour la tenue d'un spectacle**

Vote favorable à l'unanimité pour mettre à disposition, à titre gratuit, dans le cadre du partenariat qui lie les 2 communes au sein du PACT 2014, un agent municipal, technicien supérieur, le jeudi 5 juin de 9h00 à 17h00, ainsi que 6 projecteurs avec pieds. Il est précisé que les frais de repas de l'agent seront à la charge de la commune de Marcilly-en-Villette.

## **B – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE**

### **B.1 Conventions de financement CAF pour l'animation collective Famille et l'animation globale et coordination du Centre social**

**Vote favorable à l'unanimité** pour conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales les conventions de financement pour l'animation collective Famille et l'animation globale et coordination du Centre social, pour la durée suivante : du 1er Janvier 2014 au 30 Septembre 2017 et autoriser Madame le Maire à signer les deux conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales.

## **C – FINANCES**

### **C.1 Avenant n°2 au contrat régional du Pays Sologne Val Sud**

**Vote favorable à l'unanimité** pour conclure avec la Région Centre et le Pays Sologne Val Sud un avenant n° 2 au contrat de Pays, et autoriser Madame le Maire à le signer.

## **POINTS DIVERS**

Madame le Maire informe l'Assemblée Municipale de son recours gracieux auprès du 1<sup>er</sup> Ministre, contre le décret n°2014-244 du 25 février 2014 portant révision de la carte cantonale pour le département du Loiret. Elle donne lecture de la lettre qui a été adressée au 1<sup>er</sup> Ministre.

La Ferté St-Aubin, le 5 mai 2014

Le Maire,  
Constance de Pélichy

